

Année universitaire 2021/2022 De mon inscription à ma rentrée universitaire

Je m'inscris en DFGSP2

1 - Je m'acquitte de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)

Je me connecte sur le site du Crous :
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

J'effectue le paiement de la
CVEC en ligne (92€)

Je télécharge une attestation
d'acquiescement au format PDF

**ATTENTION : Même si vous êtes exonéré de la CVEC,
vous devez télécharger une attestation d'acquiescement,
elle sera nécessaire à votre inscription administrative**

2 - cas 2 : j'effectue une réinscription à l'Université de Paris

en 2020-21, j'étais étudiant en PASS à l'Université de Paris

Je me connecte au site de réinscription
<https://reins.app.u-paris.fr/reins>

Une fois mon inscription validée et payée, je me connecte
sur PJ-Web pour y déposer mes pièces justificatives
<https://pjweb.app.u-paris.fr/pjweb>

J'effectue mon inscription administrative en ligne, soit :
- entre le vendredi 16 juillet et le vendredi 23 juillet 12h
- entre le lundi 23 août 12h et le dimanche 29 août

J'ai besoin d'aide pour mon inscription administrative :

je consulte la page web dédiée
<https://u-paris.fr/linscription-administrative/>

je contacte la scolarité centrale via le formulaire en ligne
<https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

je joins la scolarité centrale par téléphone au 01 57 27 65 67

3 - Mon inscription pédagogique et mon affectation dans un groupe

Le service de la scolarité se charge
de mon inscription pédagogique aux cours
et de mon affectation dans un groupe

**ATTENTION : sans inscription administrative effectuée
avant le dimanche 29 août, je ne serai pas affecté
à un groupe avant le début des enseignements**

je me connecte sur Moodle fin août dans la section
"La scolarité et le référent pédagogique informant"
pour connaître le groupe dans lequel j'ai été affecté
et y trouver le livret d'année et le planning des cours
<https://moodle.u-paris.fr/>

Pour toute question ou renseignement,
je joins le service de la scolarité :
scolarite.123@pharmacie.parisdescartes.fr

Pour un meilleur traitement de votre dossier, veuillez préciser dans votre message :
votre filière, votre année d'inscription, votre numéro d'étudiant, vos nom et prénom

Attention : le service de la scolarité sera fermé
à partir du vendredi 23 juillet et rouvrira le mardi 24 août

4 - J'effectue ma rentrée universitaire

Je vais recevoir ma carte étudiante par courrier postal

Mercredi 1er septembre - 9h15
Réunion de rentrée : ma présence y est obligatoire

Vendredi 03 septembre - 10h15
Début des cours magistraux (CM)

Lundi 06 septembre - 10h30
Début des enseignements dirigés (ED)
et des travaux pratiques (TP)

🚫 Le port du masque est obligatoire au sein de la Faculté